



Communiqué

Communiqué de presse

Lundi 9 décembre 2013

Pesticides : la réduction, c'est pour quand ?

Lundi 9 décembre 2013, à l'occasion du Comité national d'orientation et de suivi (CNOS) du plan Ecophyto présidé par le ministre de l'Agriculture, les chiffres officiels sur l'évolution de l'utilisation des pesticides ont été présentés. Globalement, malgré un frémissement (- 5.7% entre 2011 et 2012), l'usage des pesticides reste stable depuis le démarrage en 2008 du plan, qui vise à réduire de moitié l'usage des pesticides en 10 ans. Réaction de FNE.

Un résultat décevant

Depuis le démarrage du plan à l'issue du Grenelle de l'environnement, l'usage des pesticides en France n'a pas diminué. Pour FNE, la réduction de 5,7% constatée entre 2011 et 2012 est trop modeste pour être considérée comme un progrès significatif. Ce sont, chaque année, environ 80 millions de doses de pesticides qui sont épandues sur nos champs, puis dispersées dans le sol, dans l'eau, dans l'air.

La réduction est possible

L'expertise Ecophyto R&D de l'INRA a bien montré, dès 2010, qu'il était possible de réduire de 30% l'utilisation de pesticides sans perte de revenu pour les agriculteurs. Par ailleurs, de nombreuses villes s'engagent aujourd'hui dans l'objectif « zéro pesticides dans nos villes et nos villages ».

Pour Claudine Joly, chargée des pesticides à FNE : « *La réduction de 30% nécessite un changement de pratiques, pas une révolution agricole. Avec les dizaines de millions d'euros dépensés chaque année pour l'accompagnement des agriculteurs dans le cadre du plan Ecophyto, on devrait déjà avoir au moins atteint cette étape.* »

Activer d'autres leviers

Le plan Ecophyto 2018 n'est pas un plan contraignant. Son objectif est d'accompagner les agriculteurs par la sensibilisation, la formation, les échanges de bonnes pratiques. FNE a toujours soutenu et continue à soutenir ce plan. Mais pour atteindre l'objectif de 50% de réduction, ce plan n'est plus suffisant. D'autres leviers doivent être activés immédiatement.

Claudine Joly : « *Nous demandons la mise en place d'une incitation financière sous la forme d'un bonus-malus sur les pesticides, et la création d'un conseil stratégique*

aux agriculteurs indépendant de la vente de pesticides, à l'instar de la séparation qui existe entre un médecin et un pharmacien.»

Bruno Genty, président de FNE, ajoute : « *Aujourd'hui, ce sont les vendeurs de pesticides des coopératives et du négoce qui délivrent aux agriculteurs la plupart des conseils sur les traitements à réaliser. Cette situation ne peut plus continuer. Si on veut enclencher une vraie dynamique de réduction de l'utilisation de pesticides, il va falloir que chacun prenne ses responsabilités. »*